

**PRIORITE POUR INTERIM DE DIRECTION
MOUVEMENT PRINCIPAL 2022**

Les enseignants ayant assuré un intérim de direction durant l'année scolaire complète sur un poste resté vacant après le mouvement précédent ou ayant obtenu le poste de direction à titre provisoire lors du mouvement principal précédent, et inscrits sur la liste d'aptitude, bénéficient d'une priorité absolue sur ce poste s'ils le demandent au mouvement.

NOM :

Prénom :

NUMEN :

Date de naissance :

ANNEE SCOLAIRE	CODE RNE DE L'ECOLE (N° + lettre)	NOM DE L'ECOLE	MATERNELLE OU ELEMENTAIRE
2021/2022			

Fait à

, le

Signature de l'agent :

A retourner par mail au bureau D.P.E.2 à
« ce.dpe13-mouvement@ac-aix-marseille.fr » pour le vendredi 15 avril 2022.